

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 64
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le samedi 8 décembre à 17h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 3 décembre 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Marc PARISET

ABSENTS :

Patrick HUSTACHE, Édouard BOS, Michel JORCIN

POUVOIRS :

Patrick HUSTACHE donne pouvoir à Stéphane GIRARD

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : projet de mise en place de panneaux et plaques de rues et numéros : validation du devis de l'entreprise Signaux Girod

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération n°57 du 3 novembre 2018 et le devis modifié de l'entreprise Signaux Girod qui s'établi à 2 567,88 € HT soit 3 081,46 € TTC pour la fourniture et la pose des plaques et panneaux de rues.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité valide la proposition de l'entreprise Signaux Girod telle que présentée ci-dessus, sollicite le soutien des financeurs habituels, et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD

